



# Compte rendu de l'AG du SCOF,

8 décembre 2019 à 14h00, salle de la Bouvêche à Orsay

**Présents :** Alain V, Michel B, Louis R, François G, Cécile M, Bruno L, Yves L, Yves Y, Isabelle D, Philippe D, Peter N

**Pouvoirs :** Philippe G, Yves M, Hubert F

Soit 14 votants sur 19 adhérents, le quorum est largement atteint.

Secrétaire de séance : Bruno Lonchamp mise en forme Yves Y

## 1. Montant de la cotisation club

Vote pour le maintien à 40 € : unanimité

Distribution des formulaires d'adhésion SCOF + FFS 2020.

La plupart des personnes ont rempli et payé leur cotisation.

Pour tous, il faut envoyer le certificat médical rapidement à :

Philippe Geffard

8bis rue Ernest Cadet

92370 CHAVILLE

ou

Yves Yardin

70 rue Pierre Curie

91600 SAVIGNY sur ORGE

## 2. Rapport moral par le Président

Voir documents annexe

Adopté à l'unanimité.

## 3. Bilan financier

Feuille de bilan distribuée en séance et projetée dans la salle de réunion.

Par suite de l'absence du trésorier, c'est le président qui présente le bilan.

Malgré tout il est approuvé avec 2 abstentions. Mais Philippe devra donner quelques éclaircissements lors de la prochaine réunion club.

## 4. Budget prévisionnel

Voir documents annexe

Adopté par 12 voix pour et 2 abstentions

## 5. Élection du bureau

- Président. : Yves Y unanimité
- Vice-Pdt : Yves L unanimité
- Trésorier : Philippe G unanimité
- Vice Trésorier :
- Secrétaire : Isabelle D unanimité
- Responsable matériel : Bruno L unanimité

François, après de bons et loyaux services, quitte le poste de responsable matériel pour raisons professionnelles. Il déménage à Grenoble dès le début janvier.

## 6. CDS 91

Suite à la lettre de Nathalie L, la présidente du CDS, les discussions s'engagent sur la disparition du Comité Départemental. A l'unanimité tout le monde est d'accord pour que la structure subsiste. C'est à la fois une courroie de transmission avec la région et un lien entre les différents clubs de

l'Essonne. C'est aussi un moyen d'assurer des subventions pour les clubs, sachant que les différents organismes (CNDS, Conseil départemental...) préfèrent le CDS comme interlocuteur plutôt que les clubs.

Par contre il faudrait simplifier les rapports d'activités des stages ou des actions.

En conclusion, OUI le CDS doit continuer d'exister, en espérant trouver des bonnes volontés dans les clubs pour continuer le travail.

Rappel il ne reste plus que quatre clubs dans le département : SCCM, SCOF, CSM et AREMIS.

Longjumeau (SCL) est parti dans un autre département et Montgeron (CSM) est moribond.

Réponse lors de l'AG du CDS 91, le jeudi 20 février à 20h.

## **7. Camp Picos :**

Le SCOF reste organisateur de l'expé, par l'intermédiaire d'Hubert. C'est lui aussi qui s'occupe de publier les rapports au nom du club. La commission Picos fonctionne par réunions web et détermine les participations financières et matérielles des autres clubs. Elle gère aussi son budget constitué par les différentes subventions CDS 91, COSIF et CREI et les participations de chacun. A noter aussi que le COSIF donne une aide pour le matériel d'expé.

## **8. Bilan des activités 2019 et programme des sorties 2020**

**Pour le bilan des activités 2019** voir le document annexe.

A noter que Alain a participé à des manifestations sportives « Expérience montagne » à la Villette avec Thomas Lecoq.

### **Prochaines activités 2020**

- Puiset, près de Nemours
- Carrières avec Cécile
- Nouvel an dans les carrières de Beauvais, samedi 11 janvier
- Stage secours, au Puiset, FTS 1, les 7 et 8 mars  
sous terre, FTS 2, les 28 et 29 mars
- Ski chez Michel à Saint Jean de Sixt au mois de mars, hors période de vacances scolaires
- Fort Barchon (près de Liège) fin avril
- Initiation, traversée Rochotte/la Combe
- Stage canyon mai ou juin
- Expé Picos fin juillet-mi août 2020
- Borne aux cassots
- Sortie avec de jeunes décrocheurs en semaine avec leur professeur Florence Texier
- Désob Caumont
- Installation d'un caillebotis à Malaval

## **9. Vie du blog : <http://scof.eu/blog> visitez et faites vivre le site du SCOF !!**

## **10. Rappel des règles applicables aux sorties :**

- budget, CR, photos, décompte, défraiement lors des sorties,  
quels couts pour le prêt de matériel (peut-être à rediscuter en réunion)
- o 2 € par jour pour un casque
  - o 5 € par jour pour casque et baudrier
  - o Assurance initiation : 6 € pour un jour, 13 € pour trois jours

**L'AG se termine à 17h.**

**Prochaine réunion Club (remplace les réunions de bureau)  
Samedi 11 janvier, salle 4 de la Maison des Assoc. à Orsay**